

Imprime par F. DELAUP, et parait tous les jours sur la rue de Chartres, No. 116, entre St. Louis et Conti.

No 46.

NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI, 8 JANVIER 1850.

Vol. III.

Conditions.—L'ASSISE paraît tous les jours: le prix de l'abonnement est d'une piastre par mois, payable à la fin de chaque mois.

On peut s'abonner également à l'année, à raison de \$10, en payant chaque semestre d'avance.

Ceux qui désirent cesser de recevoir la feuille, devront en prévenir l'Éditeur, ou ses correspondants: les abonnés de la ville à la fin du mois et ceux de la campagne dix jours d'avance.

Les prix se payent en espèces pour la première fois, et trois escalins pour chaque insertion subséquente pour chaque ligne, payable d'avance, ou bien une piastre par carré, pour la première insertion, et quatre escalins pour chaque insertion subséquente, lorsqu'on se voudra payer après la dernière publication.

LOTÉRIE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE des Natchitoches 9de classe de 1850—doivent se tirer publiquement à la Bourse, Samedi 23 Janvier.

Table with 3 columns: Lot number, Price, and Total. Includes entries like '1 lot de \$10,000', '10,000 Billets blancs', etc.

3,760 Lots \$77,952. Dans cette Loterie composée de 30 numéros par permutation, il y aura vingt-quatre prix avec trois à six numéros tirés sur les 30; 936 avec deux sur 7, 500 avec un seul numéro.

Les 6 autres billets qui auront trois des numéros tirés, savoir: les 1er, 2e, et 3e, dans quelque ordre de permutation que ce soit, auront droit chacun à...

Les 156 billets qui auront deux des numéros tirés, savoir: les 1er, 2e, 3e, et 4e, dans quelque ordre que ce soit, auront droit à...

Les 780 billets, ayant un des numéros tirés, auront droit chacun à... Tout billet qui aura gagné un prix ne pourra avoir droit à un prix moindre que celui qu'il aura obtenu.

Les prix seront payables quarante jours après le tirage, et seront sujets à la déduction ordinaire de 15 pour cent.

AVIS.—JOSEPH T. BAUDUC, annonce à son avis et au public qu'il a acheté le bateau le FLORIDA et qu'il en est aujourd'hui le propriétaire.

Remède de Le Roy, PREPARE et expédié par le pharmacien COTIN.—ANTIGLAUCHEUX du Dr. Guillot.

JOSEPH T. BAUDUC offre à vendre à l'amiable sa belle propriété située au faubourg Terpenchore, formant un carré long entre les rues Terpenchore, Melponense, Apollon et Bacchus; ayant 360 pieds à chaque des rues Terpenchore et Melponense, et 240 pieds sur chacune des rues Apollon et Bacchus.

1° Une maison en briques et à étage, mesurant 72 pieds carrés du rez-de-chaussée au plancher, l'étage a quinze pieds et du plancher de l'étage au plafond, il y a 13 pieds 2 pouces. La maison est divisée en douze pièces avec une galerie tout au tour de 12 pieds de large.

2° Une maison en briques et à étage, mesurant 52 pieds de long sur 18 de large, avec une galerie de 4 pieds de large sur toute la façade. Cette maison au rez-de-chaussée est divisée en trois pièces: cuisine, chambre à coucher et chambre à domestiques.

3° Une maison en briques, servant de poulailler et pigeonnier. 4° Un magasin à mât, construit à l'abri des rues, mesurant 22 pieds carrés, la façade sur la rue Melponense est en briques.

5° Une maison en briques, servant de poulailler et pigeonnier. 6° Un magasin à mât, construit à l'abri des rues, mesurant 22 pieds carrés, la façade sur la rue Melponense est en briques.

7° Une maison en briques, servant de poulailler et pigeonnier. 8° Un magasin à mât, construit à l'abri des rues, mesurant 22 pieds carrés, la façade sur la rue Melponense est en briques.

9° Une maison en briques, servant de poulailler et pigeonnier. 10° Un magasin à mât, construit à l'abri des rues, mesurant 22 pieds carrés, la façade sur la rue Melponense est en briques.

11° Une maison en briques, servant de poulailler et pigeonnier. 12° Un magasin à mât, construit à l'abri des rues, mesurant 22 pieds carrés, la façade sur la rue Melponense est en briques.

13° Une maison en briques, servant de poulailler et pigeonnier. 14° Un magasin à mât, construit à l'abri des rues, mesurant 22 pieds carrés, la façade sur la rue Melponense est en briques.

15° Une maison en briques, servant de poulailler et pigeonnier. 16° Un magasin à mât, construit à l'abri des rues, mesurant 22 pieds carrés, la façade sur la rue Melponense est en briques.

17° Une maison en briques, servant de poulailler et pigeonnier. 18° Un magasin à mât, construit à l'abri des rues, mesurant 22 pieds carrés, la façade sur la rue Melponense est en briques.

19° Une maison en briques, servant de poulailler et pigeonnier. 20° Un magasin à mât, construit à l'abri des rues, mesurant 22 pieds carrés, la façade sur la rue Melponense est en briques.

21° Une maison en briques, servant de poulailler et pigeonnier. 22° Un magasin à mât, construit à l'abri des rues, mesurant 22 pieds carrés, la façade sur la rue Melponense est en briques.

Le possesseur a l'honneur de prévenir le public et ses prestataires, qu'il a transporté son magasin au No. 118, rue Royale, entre Orléans et St. Louis, où il offre à vendre les objets suivants, arrivés par les derniers navires venant de France, savoir:

- Crêtes de coq Saucissons truffés Cervelat truffés Do. sans truffes Saucisses de béarnaises Lardons entiers, truffés Do. farcis Cuissés d'oies Saucisses de Nantes Saucissons de Lyon, de Saucisson et Marseille France, de Gruyère, Pâte-Grasse et Crêpe-Rouge.

Magasin à l'instar de Paris. Ce magasin est situé au No. 118, rue Royale, entre Orléans et St. Louis, et est tenu par M. TURPIN.

AVIS.—Le possesseur a l'honneur de prévenir le public et ses prestataires, qu'il a transporté son magasin au No. 118, rue Royale, entre Orléans et St. Louis, et est tenu par M. TURPIN.

AVIS.—Le possesseur a l'honneur de prévenir le public et ses prestataires, qu'il a transporté son magasin au No. 118, rue Royale, entre Orléans et St. Louis, et est tenu par M. TURPIN.

AVIS.—Le possesseur a l'honneur de prévenir le public et ses prestataires, qu'il a transporté son magasin au No. 118, rue Royale, entre Orléans et St. Louis, et est tenu par M. TURPIN.

AVIS.—Le possesseur a l'honneur de prévenir le public et ses prestataires, qu'il a transporté son magasin au No. 118, rue Royale, entre Orléans et St. Louis, et est tenu par M. TURPIN.

AVIS.—Le possesseur a l'honneur de prévenir le public et ses prestataires, qu'il a transporté son magasin au No. 118, rue Royale, entre Orléans et St. Louis, et est tenu par M. TURPIN.

AVIS.—Le possesseur a l'honneur de prévenir le public et ses prestataires, qu'il a transporté son magasin au No. 118, rue Royale, entre Orléans et St. Louis, et est tenu par M. TURPIN.

AVIS.—Le possesseur a l'honneur de prévenir le public et ses prestataires, qu'il a transporté son magasin au No. 118, rue Royale, entre Orléans et St. Louis, et est tenu par M. TURPIN.

AVIS.—Le possesseur a l'honneur de prévenir le public et ses prestataires, qu'il a transporté son magasin au No. 118, rue Royale, entre Orléans et St. Louis, et est tenu par M. TURPIN.

LES soussignés ont l'honneur de prévenir le public qu'ils ont reçu par les derniers arrivages de France, les articles suivants, qu'ils offrent à vendre à très bon compte, à leur magasin, encadré des rues de Chartres et St. Pierre.

- Sardines en baril; do. à l'huile; Do. au beurré; do. cuites; Pâtés—Lardre, Pêches; Do. Saumon, Caillies; Do. Foies gras, anguilles; Do. Jambon, Saumon; Do. Poulardes; Do. Omelette-Corralles; Do. d'oeuf, croûtes de lièvre; Truffes conservées; Fromage de Gruyère; do. pâte grasse; Do. Tête de Mouton; Saucissons de Lyon, Marseilles, Boulogne, Arles; Crêpes de Groseille, Raisinet; et, en général, tous les articles d'épicerie.

AVIS.—Le possesseur a l'honneur de prévenir le public et ses prestataires, qu'il a transporté son magasin au No. 118, rue Royale, entre Orléans et St. Louis, et est tenu par M. TURPIN.

AVIS.—Le possesseur a l'honneur de prévenir le public et ses prestataires, qu'il a transporté son magasin au No. 118, rue Royale, entre Orléans et St. Louis, et est tenu par M. TURPIN.

AVIS.—Le possesseur a l'honneur de prévenir le public et ses prestataires, qu'il a transporté son magasin au No. 118, rue Royale, entre Orléans et St. Louis, et est tenu par M. TURPIN.

AVIS.—Le possesseur a l'honneur de prévenir le public et ses prestataires, qu'il a transporté son magasin au No. 118, rue Royale, entre Orléans et St. Louis, et est tenu par M. TURPIN.

AVIS.—Le possesseur a l'honneur de prévenir le public et ses prestataires, qu'il a transporté son magasin au No. 118, rue Royale, entre Orléans et St. Louis, et est tenu par M. TURPIN.

AVIS.—Le possesseur a l'honneur de prévenir le public et ses prestataires, qu'il a transporté son magasin au No. 118, rue Royale, entre Orléans et St. Louis, et est tenu par M. TURPIN.

AVIS.—Le possesseur a l'honneur de prévenir le public et ses prestataires, qu'il a transporté son magasin au No. 118, rue Royale, entre Orléans et St. Louis, et est tenu par M. TURPIN.

AVIS.—Le possesseur a l'honneur de prévenir le public et ses prestataires, qu'il a transporté son magasin au No. 118, rue Royale, entre Orléans et St. Louis, et est tenu par M. TURPIN.

AVIS.—Le possesseur a l'honneur de prévenir le public et ses prestataires, qu'il a transporté son magasin au No. 118, rue Royale, entre Orléans et St. Louis, et est tenu par M. TURPIN.

LOTÉRIE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE DE BAYON ROUGE.

Le tirage aura lieu publiquement le Samedi 9 Janvier à la Bourse de cette ville.

Table with 3 columns: Lot number, Price, and Total. Includes entries like '1 lot de \$10,000', '10,000 Billets blancs', etc.

AVIS.—Le possesseur a l'honneur de prévenir le public et ses prestataires, qu'il a transporté son magasin au No. 118, rue Royale, entre Orléans et St. Louis, et est tenu par M. TURPIN.

AVIS.—Le possesseur a l'honneur de prévenir le public et ses prestataires, qu'il a transporté son magasin au No. 118, rue Royale, entre Orléans et St. Louis, et est tenu par M. TURPIN.

AVIS.—Le possesseur a l'honneur de prévenir le public et ses prestataires, qu'il a transporté son magasin au No. 118, rue Royale, entre Orléans et St. Louis, et est tenu par M. TURPIN.

AVIS.—Le possesseur a l'honneur de prévenir le public et ses prestataires, qu'il a transporté son magasin au No. 118, rue Royale, entre Orléans et St. Louis, et est tenu par M. TURPIN.

AVIS.—Le possesseur a l'honneur de prévenir le public et ses prestataires, qu'il a transporté son magasin au No. 118, rue Royale, entre Orléans et St. Louis, et est tenu par M. TURPIN.

AVIS.—Le possesseur a l'honneur de prévenir le public et ses prestataires, qu'il a transporté son magasin au No. 118, rue Royale, entre Orléans et St. Louis, et est tenu par M. TURPIN.

AVIS.—Le possesseur a l'honneur de prévenir le public et ses prestataires, qu'il a transporté son magasin au No. 118, rue Royale, entre Orléans et St. Louis, et est tenu par M. TURPIN.

AVIS.—Le possesseur a l'honneur de prévenir le public et ses prestataires, qu'il a transporté son magasin au No. 118, rue Royale, entre Orléans et St. Louis, et est tenu par M. TURPIN.

AVIS.—Le possesseur a l'honneur de prévenir le public et ses prestataires, qu'il a transporté son magasin au No. 118, rue Royale, entre Orléans et St. Louis, et est tenu par M. TURPIN.